



Historique de notre coopérative

Le projet d'une coopérative d'habitation à Château-d'Oex est issu d'une réflexion de la municipalité suite à un postulat sur les constructions déposé en 2006 par le parti socialiste, demandant de favoriser la construction d'habitations à loyer abordable. L'idée ayant fait son chemin et après qu'une commission du Conseil communal ait planché sur le sujet en 2012-2013, la Commune a mis à disposition un terrain en droit distinct et permanent, et milité pour la création d'une coopérative d'habitation. La Coopérative d'Habitation Nouveau Comté a été constituée le 24 mai 2014, portée par ses 7 premiers membres coopérateurs (dont un délégué municipal) qui avaient pour mission de préparer un projet de construction et d'en trouver le financement. Un travail de longue haleine qui a porté ses fruits.

En 2021, forte d'une centaine de membres, dont la Commune de Château-d'Oex et une dizaine d'entreprises locales, la coopérative a réalisé la construction d'un locatif style chalet de 12 appartements au Chemin de l'Ancien Comté 6. Les logements de 2.5, 3.5 et 4.5 pièces accueillent dès le 1^{er} septembre 2021 un beau mélange de familles, personnes seules et de couples retraités. Les locataires disposent d'une salle commune, de places de parc extérieures, d'une borne de recharge pour voitures électriques, ainsi que d'un abri à vélos extérieur également muni de bornes pour la recharge des vélos électriques. Le bâtiment, répondant aux normes MinergieP, est relié au chauffage à distance et des cellules photovoltaïques couvrent une partie de la toiture. Les parties en bois ont été réalisées en bois suisse.

Débutés en février 2020, les travaux ont duré 18 mois et près de 80 % des mandats ont été attribués à des entreprises de la région. Cette construction a pu voir le jour grâce à ses membres, au soutien de la Banque Alternative Suisse, aux instances fédérales et fédérées émettrices de prêts pour les coopératives, à la Commune de Château-d'Oex, aux entreprises ayant oeuvré à la planification et à la construction, aux conseils avisés de l'ARMOUP (Association Romande des Maîtres d'Ouvrage d'Utilité Publique), ainsi qu'au travail bénévole, à la persévérance et à la motivation des membres du comité.

Chronologie :

2006	Postulat PS sur les constructions
2012-2013	Commission du Conseil communal
2014 (mai)	Constitution de la Coopérative d'habitation Nouveau Comté
2014 (octobre)	Autorisation par le Conseil communal pour la constitution d'un DDP
2016 (janvier)	Mise à l'enquête
2016-2017	Oppositions au niveau communal et recours au niveau cantonal
2016 (mars)	Permis de construire
2019 (février)	Prolongation du permis de construire
2020 (février)	Début des travaux de construction
2021 (septembre)	Entrée des locataires